

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **huso1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Structure du programme .....	5
- Programme détaillé .....	6
- Programme par matière .....	6
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles .....	10
- Prérequis entre cours .....	11
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	11
- Programme type .....	11
- HUSO1BA - 1er bloc annuel .....	11
- HUSO1BA - 2e bloc annuel .....	13
- HUSO1BA - 3e bloc annuel .....	15
Informations diverses .....	17
- Conditions d'admission .....	17
- Pédagogie .....	19
- Evaluation au cours de la formation .....	19
- Mobilité et internationalisation .....	19
- Formations ultérieures accessibles .....	19
- Gestion et contacts .....	20

## HUSO1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La vie des collectivités humaines se déploie sous de multiples facettes et activités: la famille, l'école, les syndicats, le monde associatif, les entreprises, etc. Les études en sciences humaines et sociales s'adressent à ceux qui cherchent à acquérir les outils nécessaires pour comprendre et analyser les questions générées par la vie en société.

#### Votre profil

Une bonne connaissance du français, un bon niveau de culture générale et des aptitudes à la recherche méthodique sont requis pour réussir ces études. Votre curiosité, votre aptitude aux relations humaines et votre travail feront le reste.

#### Votre futur job

Les diplômés se dirigeront dans les entreprises privées, publiques, associations professionnelles ou syndicales, secteur non marchand, etc. et seront principalement employés dans les politiques de développement, les relations collectives, la réglementation du travail, la recherche, l'enseignement, la gestion du personnel, l'organisation du travail, la formation, les politiques sociales, les politiques de population.

#### Votre programme

Le programme se construit progressivement depuis une formation de base à la maîtrise des outils du professionnel des sciences humaines et sociales. Il vous propose :

- une introduction à la démarche universitaire en sciences sociales et aux principales disciplines des sciences humaines ;
- l'acquisition de premiers outils méthodologiques et des fondements conceptuels des sciences humaines et sociales (collecte et analyse des données, sociologie et anthropologie, modèles sociopolitiques de l'État, etc.) ;
- une formation spécifique aux sciences du travail et de la gestion des ressources humaines (management humain, droit social, psychologie sociale, etc.);
- la maîtrise des outils et des théories des sciences sociales grâce aux travaux pratiques, séminaires, etc. ;
- la réalisation d'un premier travail de terrain.

## HUSO1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un spécialiste réflexif, capable de comprendre des phénomènes humains et sociaux complexes à travers des connaissances pluridisciplinaires, en ayant identifié un domaine de spécialisation particulier (gestion des ressources humaines, sociologie, anthropologie, criminologie, développement, sciences politiques, etc.), tel est le défi que l'étudiante / l'étudiant Bachelier en sciences humaines et sociales se prépare à relever.

Le bachelier en sciences humaines et sociales vise à former des étudiants et étudiantes ouverts à l'évolution des sociétés contemporaines, polyvalents en termes de maîtrise de cadres disciplinaires pluriels, et réflexifs par rapport à leurs pratiques. La formation est axée sur l'acquisition de compétences théoriques, méthodologiques et appliquées dans le domaine des sciences sociales et du travail.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant les trois années de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

#### **Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :**

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères\* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

\* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

#### **Plus spécifiquement, en tant que bachelier en sciences humaines et sociales:**

AAS.1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes sociaux contemporains dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS.1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines du Nord et du Sud.

AAS.1.2. Situer les phénomènes sociaux contemporains locaux par rapport à des dynamiques sociales transversales et globales.

AAS.1.3. Appréhender de manière critique les enjeux du 21<sup>e</sup> siècle, notamment les interrelations entre crise écologique, sociale et économique.

AAS.2. Maîtriser et mobiliser le socle de théories et concepts clés des sciences humaines et sociales et les mobiliser dans une perspective pluridisciplinaire.

AAS.2.1. Démontrer sa maîtrise des concepts de base les plus significatifs des disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, sciences politiques, anthropologie, droit, psychologie, philosophie, éthique, économie, sciences religieuses).

AAS.2.2. Articuler autour de questions particulières ces savoirs disciplinaires.

AAS.2.3. Démontrer l'apport de la pluridisciplinarité dans l'analyse des phénomènes socio-économiques.

AAS.2.4. Mobiliser les cadres d'une discipline pour identifier les apports et limites d'autres approches disciplinaires.

AAS.3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences humaines et sociales, et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS.3.1. Démontrer sa connaissance approfondie des bases épistémologiques des sciences sociales.

AAS.3.2. Démontrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse.

AAS.3.3. Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos de phénomènes sociaux et humains.

AAS.3.4. Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes sociaux.

AAS.4. Intégrer des connaissances et développer une démarche d'analyse pertinente pour comprendre l'action dans le champ socio-économique.

AAS.4.1. Maîtriser les notions centrales du droit civil, du droit public, du droit constitutionnel, du droit commercial et du droit social.

AAS.4.2. Démontrer une connaissance approfondie et comparée des institutions, systèmes et des enjeux de la protection sociale et des politiques sociales dans les pays d'Europe et en Belgique.

AAS.4.3. Identifier l'échelle pertinente qui structure un phénomène social donné (européen, national, sectoriel, local) afin de cerner le niveau pertinent d'action.

AAS.4.4. Démontrer une compétence dans la maîtrise des outils de diagnostic organisationnel et comptable et du management humain.

AAS.5. Mobiliser de manière critique la pluridisciplinarité des sciences sociales et humaines, afin d'enrichir ses apprentissages et développer une posture d'acteur réflexif par une prise de position personnelle par rapport aux phénomènes environnementaux, sociaux, économiques, et politiques contemporains.

AAS.5.1. Eclairer des enjeux de société contemporains donnés au travers de la mobilisation de clés de lecture issus de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales ;

AAS.5.2. S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes sociaux contemporains et enrichir ses apprentissages par des prises de position personnelles.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme des trois années de bachelier totalise 180 crédits.

Il comporte :

- une majeure de 150 crédits correspondant à un ensemble de cours, séminaires et travaux
  - Formation interdisciplinaire en sciences sociales
  - Economie et gestion
  - Droit
  - Sciences humaines et sociales
  - Méthodologies et techniques en sciences humaines et sociales
  - Langues
  
- 30 autres crédits, qui se composent
  - soit d'une mineure
  - soit d'un ensemble de cours au choix
  - soit d'un stage (10 crédits) et de cours au choix (20 crédits)

Il faut noter que le programme de bachelier se compose, au premier bloc annuel, d'un tronc commun facultaire et de cours spécifiques en sciences humaines et sociales. Grâce au tronc commun, l'étudiant peut éventuellement, après la session de janvier, se réorienter vers un autre programme de la Faculté.

## HUSO1BA Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc  
annuel

1 2 3

#### o Programme de base (150 crédits)

##### o Formation interdisciplinaire en sciences humaines (22 crédits)

o LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux	30h	5 Crédits	2q	x		
o LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Adrien Mierop	30h	5 Crédits	2q	x		
o LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou Joseph Amougou (supplée An Ansoms) An Ansoms	30h	5 Crédits	2q	x		
o LECGE1121	Histoire économique et sociale	Emmanuel Debruyne	30h	4 Crédits	1q		x	
o LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Maxime Lambrecht Pierre-Etienne Vandamme	30h	3 Crédits	2q			x

##### o Sciences humaines et sociales (40 crédits)

o LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Julien Charles (supplée Matthieu de Nanteuil) Jean De Munck Matthieu de Nanteuil Hugues Draelants	40h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LESPO1114	Political Science	Pierre Baudewyns Benjamin Biard (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Julie Hermesse (supplée Olivier Servais) Olivier Servais	30h	4 Crédits	1q	x		
o LPOLS1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	30h	4 Crédits	1q		x	
o LPOLS1121	Sociologie du comportement politique	Benoît Rihoux	22.5h	4 Crédits	2q		x	
o LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Matthieu de Nanteuil	30h	4 Crédits	1q		x	
o LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher Lieven De Winter Benoît Rihoux	37.5h	5 Crédits	2q			x
o LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	40h	5 Crédits	1q			x
o LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	30h	4 Crédits	2q			x

## o Méthodologies et techniques en sciences humaines et sociales (31 crédits)

o LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
o LHUSO1125	Séminaire de travail universitaire en sciences humaines et sociales	Luc Courtois Christine Grard Julie Hermesse	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q	x		
o LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Bruno Masquelier	30h+15h	4 Crédits	2q	x		
o LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	1q		x	
o LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Pierre Baudewyns Mathieu Berger Marie Deridder (supplée Mathieu Berger) Marie Deridder (supplée Pierre Baudewyns)	25h+20h	4 Crédits	2q		x	
o LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q		x	
o LPOLS1326	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie	Mathieu Berger Hugues Draelants Hugues Draelants (supplée Mathieu Berger) Julie Hermesse (supplée Olivier Servais) Jacinthe Mazzocchetti Olivier Servais Marie Verhoeven Marie Verhoeven (supplée Mathieu Berger)	45h+20h	7 Crédits	1 + 2q			x

## o Economie et gestion (18 crédits)

o LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	45h+15h	5 Crédits	1q	x		
o LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	30h+15h	4 Crédits	2q	x		
o LPOLS1211	Politique macroéconomique	André Nyembwe Musungaie	30h+10h	5 Crédits	2q		x	
o LECGE1321	Management humain	Stéphanie Coster (supplée Thomas Périlleux) Emilie Malcourant (supplée Thomas Périlleux) Emilie Malcourant (coord.)	30h+15h	4 Crédits	2q			x

## o Droit (19 crédits)

o LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Nicolas Bonbled Jean-Marc Hausman Thibaut Slingeneyer de Goeswin	40h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LCOPS1211	Droit constitutionnel	Céline Romainville	60h	5 Crédits	1q		x	
o LPOLS1314	Droit social	Bernard Nyssen	30h	4 Crédits	1q			x
o LECGE1221	Droit économique et fiscalité	Michel De Wolf Patrick De Wolf	60h	5 Crédits	1q			x

## o Langues (15 crédits)

o LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Catherine Avery Jean-Luc Delghust Aurélie Deneumoustier Marie Duelz Amandine Dumont Céline Gouverneur Carlo Lefevre Lucille Meyers Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik (coord.) Nevin Serbest Colleen Starrs Anne-Julie Toubeau Quentin Zèques (supplée Aurélie Deneumoustier)	20h	3 Crédits	1 ou 2q	x		
o LANGL1331	Anglais niveau moyen 2e partie	Stéphanie Brabant Amandine Dumont (supplée Stéphanie Brabant) Sandrine Jacob (coord.) Jean-Paul Nyssen	45h	3 Crédits	1 + 2q	x		
o LANGL2431	Interactive English for students in social and human sciences	Stéphanie Brabant (coord.) Lucille Meyers (supplée Stéphanie Brabant) Adrien Pham	45h	3 Crédits	1 + 2q			x

## o Deuxième langue étrangère (6 crédits)

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2e bachelier, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3e année de bachelier

o LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Ann Rinder (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q	x		
o LNEER1330	Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1	Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q	x		
o LESPA1330	Espagnol général pour sciences politiques, sociales et de la communication	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	2q	x		
o LALLE1331	Deutsch Mittelstufe II	Ann Rinder (coord.)	45h	5 Crédits	1 + 2q			x
o LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - Deel 2	Katrien De Rycke (coord.) Jean-Luc Delghust Dag Houdmont Marianne Verhaert	45h	3 Crédits	1 + 2q			x
o LESPA1331	Espagnol pour Sciences Humaines, Sociales, Politiques et de la Communication B1.1-B1.2	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q			x

## o Sciences religieuses (2 crédits)

1 parmi :

o LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Marie Auwers	15h	2 Crédits	2q			x
o LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	15h	2 Crédits	1q			x
o LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q			x

## o Un cours parmi

Choisir 3 crédits au moins parmi :

o LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre	Marie Deridder (supplée Laura Merla) Laura Merla	15h	3 Crédits	2q			x
o LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple	Jacques Marquet	30h	5 Crédits	1q			x
o WFSP2200	Sociologie de la santé et de la médecine à Woluwe	Vincent Lorant	20h	5 Crédits	2q			x
o LPOLS1329	Sociologie de la religion	Brigitte Maréchal	30h	5 Crédits	1q			x



						Bloc annuel		
						1	2	3
☒ LFUSL1301	Mutations et politiques urbaines contemporaines  à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q		x	
☒ LFUSL1302	Espace public, connaissance et médias à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q		x	
☒ LFUSL1304	Analyse de l'action publique  à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q		x	
☒ LFUSL1305	Sociologie de l'action collective  à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q		x	

### o Option (30 crédits)

L'étudiant choisit SOIT une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, de découvrir une autre discipline SOIT un ensemble de cours au choix dans d'autres programmes de bac SOIT un stage et des cours au choix. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du programme de master. En la matière, le rôle du responsable de programme et du conseiller aux études est important.

☒	Mineure (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			Crédits			x	x
☒	Cours au choix (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			Crédits			x	x
☒	Cours au choix (15 crédits en bloc annuel 2 et 5 en bloc annuel 3) et stage en sc. humaines LHUSO9000 (10 crédits en bloc annuel 3)			5 Crédits			x	x

## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Pour élargir ses horizons intellectuels et professionnels, l'étudiant peut choisir une mineure (30 crédits) qui lui permet de découvrir une autre discipline : à raison de 15 crédits en 2ème bloc annuel et 15 crédits en 3ème bloc annuel.

Une mineure (30 crédits) à prendre dans l'ensemble des mineures offertes par l'UCL.

Le choix de la mineure doit être approuvé par le responsable du programme.

- > Cours au choix pour HUSO1BA [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-app-lchus100p> ]
- > Mineure d'accès au master en économie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lecon100i> ]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ltheo100i> ]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lanti100i> ]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lori100i> ]
- > Mineure en architecture [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-larch100i> ]
- > Mineure en criminologie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcrim100i> ]
- > Mineure en culture et création [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcucr100i> ]
- > Mineure en culture scientifique [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcusc100i> ]
- > Mineure en développement durable (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ldvld100i> ]
- > Mineure en développement et environnement [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ldenv100i> ]
- > Mineure en droit (accès) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ladrt100i> ]
- > Mineure en droit (ouverture) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lodrt100i> ]
- > Mineure en économie (ouverture) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-loeco100i> ]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmpme100i> ]
- > Mineure en études de genre [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgenr100i> ]
- > Mineure en études européennes [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-leuro100i> ]
- > Mineure en études françaises (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lfran100i> ]
- > Mineure en études littéraires [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-llitt100i> ]
- > Mineure en études médiévales [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmedi100i> ]
- > Mineure en géographie (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgeog100i> ]
- > Mineure en gestion (initiation) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgesa100i> ]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgesb100i> ]
- > Mineure en histoire [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lhist100i> ]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-larke100i> ]
- > Mineure en information et communication (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcomu100i> ]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lisla100i> ]
- > Mineure en langue et société chinoises [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lchin100i> ]
- > Mineure en linguistique [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lling100i> ]
- > Mineure en musicologie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmusi100i> ]
- > Mineure en philosophie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lisp100i> ]
- > Mineure en sciences biomédicales (ouverture) (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-wsbim100i> ]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lsped100i> ]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lreli100i> ]
- > Mineure en sciences politiques [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lspol100i> ]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lsoca100i> ]
- > Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données [ <https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lstat100i> ]

(\*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2019-huso1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

## PROGRAMME TYPE

### HUSO1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Programme de base

#### o Formation interdisciplinaire en sciences humaines

○ LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux	30h	5 Crédits	2q
○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Adrien Mierop	30h	5 Crédits	2q
○ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou Joseph Amougou (supplée An Ansoms) An Ansoms	30h	5 Crédits	2q

#### o Sciences humaines et sociales

○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Julien Charles (supplée Matthieu de Nanteuil) Jean De Munck Matthieu de Nanteuil Hugues Draelants	40h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LESPO1114	Political Science	Pierre Baudewyns Benjamin Biard (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q

○ LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Julie Hermesse (supplée Olivier Servais) Olivier Servais	30h	4 Crédits	1q
-------------	---	--	-----	-----------	----

### ○ Méthodologies et techniques en sciences humaines et sociales

○ LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q
○ LHUSO1125	Séminaire de travail universitaire en sciences humaines et sociales	Luc Courtois Christine Grard Julie Hermesse	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q
○ LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Bruno Masquelier	30h+15h	4 Crédits	2q

### ○ Economie et gestion

○ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	45h+15h	5 Crédits	1q
○ LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	30h+15h	4 Crédits	2q

### ○ Droit

○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Nicolas Bonbled Jean-Marc Hausman Thibaut Slingeneyer de Goeswin	40h	5 Crédits	1 ou 2q
-------------	-------------------------------------	---	-----	-----------	------------

### ○ Langues

○ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Catherine Avery Jean-Luc Delghust Aurélié Deneumoustier Marie Duzel Amandine Dumont Céline Gouverneur Carlo Lefevre Lucille Meyers Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik (coord.) Nevin Serbest Colleen Starrs Anne-Julie Toubeau Quentin Zèques (supplée Aurélié Deneumoustier)	20h	3 Crédits	1 ou 2q
-------------	----------------------------------	--	-----	-----------	------------

**HUSO1BA - 2e bloc annuel**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Programme de base****o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LECGE1121	Histoire économique et sociale	Emmanuel Debruyne	30h	4 Crédits	1q
-------------	--------------------------------	-------------------	-----	-----------	----

**o Sciences humaines et sociales**

○ LPOLS1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	30h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1121	Sociologie du comportement politique	Benoît Rihoux	22.5h	4 Crédits	2q
○ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Matthieu de Nanteuil	30h	4 Crédits	1q

**o Méthodologies et techniques en sciences humaines et sociales**

○ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives ■	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	1q
○ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives ■	Pierre Baudewyns Mathieu Berger Marie Deridder (supplée Mathieu Berger) Marie Deridder (supplée Pierre Baudewyns)	25h+20h	4 Crédits	2q
○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales ■	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q

**o Economie et gestion**

○ LPOLS1211	Politique macroéconomique ■	André Nyembwe Musungaie	30h+10h	5 Crédits	2q
-------------	-----------------------------	-------------------------	---------	-----------	----

**o Droit**

○ LCOPS1211	Droit constitutionnel ■	Céline Romainville	60h	5 Crédits	1q
-------------	-------------------------	--------------------	-----	-----------	----

**o Langues**

○ LANGL1331	Anglais niveau moyen 2e partie ■	Stéphanie Brabant Amandine Dumont (supplée Stéphanie Brabant) Sandrine Jacob (coord.) Jean-Paul Nyssen	45h	3 Crédits	1 + 2q
-------------	----------------------------------	---	-----	-----------	--------

**o Deuxième langue étrangère**

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2e bachelier, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3e année de bachelier

⊗ LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Ann Rinder (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER1330	Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1	Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LESPA1330	Espagnol général pour sciences politiques, sociales et de la communication	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	2q

**o Un cours parmi**

Choisir 3 crédits au moins parmi:

⊗ LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre	Marie Deridder (supplée Laura Merla) Laura Merla	15h	3 Crédits	2q
⊗ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple ■	Jacques Marquet	30h	5 Crédits	1q

⊗ WFSP2200	Sociologie de la santé et de la médecine  à Woluwé	Vincent Lorant	20h	5 Crédits	2q
⊗ LPOLS1329	Sociologie de la religion 	Brigitte Maréchal	30h	5 Crédits	1q
⊗ LFUSL1301	Mutations et politiques urbaines contemporaines  à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q
⊗ LFUSL1302	Espace public, connaissance et médias à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q
⊗ LFUSL1304	Analyse de l'action publique  à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q
⊗ LFUSL1305	Sociologie de l'action collective  à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q

## o Option

L'étudiant choisit SOIT une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, de découvrir une autre discipline SOIT un ensemble de cours au choix dans d'autres programmes de bac SOIT un stage et des cours au choix. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du programme de master. En la matière, le rôle du responsable de programme et du conseiller aux études est important.

⊗	Mineure (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			Crédits	
⊗	Cours au choix (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			Crédits	
⊗	Cours au choix (15 crédits en bloc annuel 2 et 5 en bloc annuel 3) et stage en sc. humaines LHUSO9000 (10 crédits en bloc annuel 3)			5 Crédits	

**HUSO1BA - 3e bloc annuel**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Programme de base****o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Maxime Lambrecht Pierre-Etienne Vandamme	30h	3 Crédits	2q
-------------	--	---	-----	-----------	----

**o Sciences humaines et sociales**

○ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher Lieven De Winter Benoît Rihoux	37.5h	5 Crédits	2q
○ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	40h	5 Crédits	1q
○ LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	30h	4 Crédits	2q

**o Méthodologies et techniques en sciences humaines et sociales**

○ LPOLS1326	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie	Mathieu Berger Hugues Draelants Hugues Draelants (supplée Mathieu Berger) Julie Hermesse (supplée Olivier Servais) Jacinte Mazzocchetti Olivier Servais Marie Verhoeven Marie Verhoeven (supplée Mathieu Berger)	45h+20h	7 Crédits	1 + 2q
-------------	---	---	---------	-----------	--------

**o Economie et gestion**

○ LECGE1321	Management humain	Stéphanie Coster (supplée Thomas Périlleux) Emilie Malcourant (supplée Thomas Périlleux) Emilie Malcourant (coord.)	30h+15h	4 Crédits	2q
-------------	-------------------	---	---------	-----------	----

**o Droit**

○ LPOLS1314	Droit social ■	Bernard Nyssen	30h	4 Crédits	1q
○ LECGE1221	Droit économique et fiscalité ■	Michel De Wolf Patrick De Wolf	60h	5 Crédits	1q

**o Langues**

○ LANGL2431	Interactive English for students in social and human sciences ■	Stéphanie Brabant (coord.) Lucille Meyers (supplée Stéphanie Brabant) Adrien Pham	45h	3 Crédits	1 + 2q
-------------	---	---	-----	-----------	--------

**o Deuxième langue étrangère**

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2e bachelier, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3e année de bachelier

⊗ LALLE1331	Deutsch Mittelstufe II ■	Ann Rinder (coord.)	45h	5 Crédits	1 + 2q
-------------	--------------------------	---------------------	-----	-----------	--------

⌘ LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - Deel 2 🟡	Katrien De Rycke (coord.) Jean-Luc Delghust Dag Houdmont Marianne Verhaert	45h	3 Crédits	1 + 2q
⌘ LESPA1331	Espagnol pour Sciences Humaines, Sociales, Politiques et de la Communication B1.1-B1.2 🟡	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q

### o Sciences religieuses

1 parmi :

⌘ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Marie Auwers	15h	2 Crédits	2q
⌘ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	15h	2 Crédits	1q
⌘ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q

### o Option

L'étudiant choisit SOIT une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, de découvrir une autre discipline SOIT un ensemble de cours au choix dans d'autres programmes de bac SOIT un stage et des cours au choix. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du programme de master. En la matière, le rôle du responsable de programme et du conseiller aux études est important.

⌘	Mineure (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			Crédits	
⌘	Cours au choix (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			Crédits	
⌘	Cours au choix (15 crédits en bloc annuel 2 et 5 en bloc annuel 3) et stage en sc. humaines LHUSO9000 (10 crédits en bloc annuel 3)			5 Crédits	



## HUSO1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Condition particulière](#)
- [Conditions spéciales](#)

### Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 15 juillet 2019 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Condition particulière

#### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

### Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

## PÉDAGOGIE

Ces compétences sont enseignées avec des méthodes pédagogiques variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant. Le programme de bachelier combine de manière évolutive ces deux modes d'enseignement. Il s'agit d'acquies les connaissances de base et les concepts des sciences humaines et sociales à la fois à travers les cours, les lectures et les travaux personnels.

L'offre UCL met l'accent sur l'ouverture internationale (langues, connaissances des sociétés étrangères, souci du développement humain dans son ensemble), sur les compléments interdisciplinaires et sur la pratique de l'enquête.

Plus particulièrement,

- le premier bloc annuel est consacré à l'acquisition des savoirs de base dans les principales disciplines des sciences humaines (reconnaître et comprendre des apports concis, les principales théories, les concepts et principes de base des grandes disciplines de sciences humaines ) et à un séminaire de travail universitaire et d'apprentissage des fondements de la démarche scientifique, sous la supervision des enseignants.
- le deuxième bloc annuel est consacré à l'acquisition de premiers outils méthodologiques, sous la supervision des enseignants, et la maîtrise des fondements conceptuels des principales sciences humaines et sociales ;
- le troisième bloc annuel est consacré à la poursuite de l'acquisition d'outils méthodologiques et à l'approche de certaines matières des sciences du travail et de la gestion des ressources humaines.

Durant les deuxième et troisième blocs annuels, l'étudiant peut également choisir une mineure et, le cas échéant, un stage qui remplace une partie de la mineure.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

L'évaluation formative se réalise de manière continue au travers d'exercices et de travaux.

L'évaluation certificative prend la forme d'examens écrits et oraux.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues par les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité Erasmus est organisée au cours du master.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Programmes accessibles	Conditions d'accès	Démarches administratives pour admission/inscription
HUSO1BA		
• master en sciences du travail	• accès direct	
• master en sciences de la famille et de la sexualité, à finalité spécialisée : Approche interdisciplinaire de la famille et du couple	• accès direct	
• master en gestion des ressources humaines	• accès direct	• inscription directe en SIC
• master en sciences de la population et du développement	• accès direct	
• Master en sociologie	• Avec la mineure en sociologie et anthropologie	• demande préalable d'admission requise en faculté (avec lien éventuel vers page facultaire détaillant les procédures)
• Master en anthropologie	• Avec la mineure en sociologie et anthropologie	
• Master en sciences politiques	• Avec la mineure en sciences politiques	

Par ailleurs, d'autres masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour le bachelier en sciences humaines et sociales),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant une Enseignements supplémentaires préparatoires au master en philosophie [60.0](URL inconnue) )
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

## GESTION ET CONTACTS

---

**Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).**

### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/sesp>)

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/espo>)

Secteur des sciences humaines ([SSH](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh>)

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+322474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+322474561)

Responsable académique du programme: Marc Zune

Jury

- Vincent Vandenberghe
- Min Reuchamps
- Isabelle Demeulenaere

Personne(s) de contact

- Frédérique Rotsaert

**Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).**